

Dispositif « Les arts aux châteaux »
Exposition de Philippe GUESDON
« **Passé recomposé** »
au **Château de Vogüé**
Année scolaire : 2024-2025

Appel à Projet en partenariat avec l'association « Vivante Ardèche »

Ce projet viendra nourrir les **3 piliers du parcours d'éducation artistique et culturelle** des élèves : **fréquenter des œuvres, des artistes et des démarches actuelles** dans un lieu d'exposition patrimonial / **pratiquer** utiliser des techniques d'expression artistique et des matériaux, mettre en œuvre une démarche de création / **connaître** mobiliser des savoirs et des expériences au service de la compréhension des œuvres, réfléchir et s'exprimer sur sa pratique ou sa production, mettre en relation divers champs de connaissances.

Il concerne **les élèves des trois cycles** et renvoie au cycle des apprentissages premiers pour la maternelle (mobiliser le langage dans toutes ses dimensions, agir s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques, explorer le monde...) ainsi qu'au socle commun de connaissances, de compétences et de culture en élémentaire (langages pour penser et communiquer / méthodes et outils pour apprendre / formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen / systèmes naturels et systèmes techniques / représentations du monde et activités humaines).

❖ **DESCRIPTIF :**

Ce projet a pour objectif d'impulser des pratiques plastiques à partir de la découverte de l'exposition « Passé recomposé » de Philippe GUESDON, artiste peintre contemporain. L'exposition est organisée et présentée exclusivement par le château de Vogüé et son association Vivante Ardèche du **06/07/2024 au 03/11/2024**.

Pour en savoir plus : <https://www.chateaudevogue.net/en/>

Vernissage : vendredi 5 juillet à 19h.

Site de l'artiste : <https://philguesdon.com/>

QUESTIONNEMENTS plastiques

La réappropriation d'œuvres majeures : comment modifier la perception du spectateur ?
Comment utiliser la mise en ligne, la mise en espace, la mise en image ou la mise en scène pour modifier, transformer, réinterpréter ?
Quels procédés de relecture et d'appropriation favoriser : se jouer du passé ou jouer avec le passé ?
Se jouer du sujet ou jouer avec le sujet ?
Comment passer d'une œuvre ancienne à une œuvre contemporaine ?
Sur quel langage artistique s'appuyer pour passer du figuratif à l'abstraction, du détail à l'art abstrait ?

NOTIONS, comme pistes de travail

Œuvres majeures	Histoire de l'art	Réinterprétation, détournement, décomposition, recomposition.
Iconographie du passé	Temps de l'élève	Appropriation, interprétation, théâtralisation, mise en scène et en image.
Réappropriation	Relecture	Abstraction, fragmentation, agrandissement, tableau mêlé, sérigraphie.
Lignes de forces	Langage plastique	Schéma, dessin, gravure, empreinte, peinture, photographie.



❖ **PUBLIC SCOLAIRE CONCERNE :**

Projet ouvert aux classes des trois cycles, aux classes uniques, Segpa et dispositif Ulis des **six** circonscriptions du département.

❖ **POINT DE VIGILANCE :**

cette année, l'artiste choisi par l'association Vivante Ardèche s'inspire d'œuvres anciennes de la pré-Renaissance (XIII^{ème} au XV^{ème} siècles) majoritairement issues de l'iconographie religieuse qu'il réinterprète par des procédés plastiques variés. Dans le cadre de ce projet scolaire, on privilégiera la démarche de réappropriation utilisée (techniques/procédés) pour la transposer à **l'ensemble des thématiques, œuvres, supports iconographiques et artistes majeurs de l'histoire de l'art**.

Avant de vous inscrire, veuillez prendre connaissance du travail de l'artiste (cf sitographie + fiche artiste jointe en annexe).

❖ PRINCIPES :

➤ Pour les enseignants :

- S'inscrire obligatoirement par l'intermédiaire de la **plateforme ADAGE entre le 8 mai et le 16 juin 2024** (voir le pas à pas).
 - Une fois le dossier accepté (information disponible sur Adage le **19 juin**), les enseignants souhaitant bénéficier de la formation "**Visite au Musée et pédagogie créative**" adossée au dispositif et à l'exposition « Passé recomposé » s'inscrivent en adressant un mail à ce.dsden07-cpd-arts@ac-grenoble.fr **avant le 26 juin 2024**. Une confirmation d'inscription leur sera communiquée au plus tard le 3 juillet 2024.
- ✓ Offres de formation, selon positionnement au plan de **formation continue 2024-2025**.
- 1/ Enseignant positionné en Mineures français-maths**, si inscrit au dispositif « Les arts aux châteaux de Vogüé », possibilité de compléter la formation institutionnelle avec 6 heures en Mineures autres :
- Première session **mercredi 11 septembre 2024 au Château de Vogüé de 9h à 12h (20 places, sur inscription)** : médiation effectuée par une médiatrice culturelle du Château et expérimentations plastiques et artistiques avec CPD arts visuels.
 - Deuxième session **mercredi 20 novembre 2024 de 9h à 12h (lieu à définir en fonction des inscrits)** : animation pédagogique avec pratique d'un atelier artistique et apports sur la pédagogie créative.
- 2/ Enseignant positionné en Majeure français-maths**, si inscrit au dispositif « Les arts au château de Vogüé », possibilité de suivre les deux sessions présentées ci-dessus, en formation facultative.

Attention, pour ces deux formations, la priorité est donnée aux enseignants des circonscriptions d'Aubenas-Le Cheylard Cévennes-Vivarais, Le Teil et bassin de Privas/Vallée de l'Ouvèze pour Privas-Lamastre n'ayant pas déjà participé aux formations relatives aux expositions suivantes : « Voyages imaginaires » et « Ecritures hors cadre ».

- ✓ Offres de médiation : si inscrit au dispositif « Les arts aux châteaux-Vogüé », mais ne souhaitant pas bénéficier de formation, possibilité d'assister à un temps de présentation de l'exposition par le personnel du château. Visite d'une heure, sans atelier, **mercredi 11 septembre 2024 de 14h à 15h** (jusqu'à 25 places, sur réservation).
- ✓ Découverte libre et gratuite de l'exposition pour tous les inscrits du 6 juillet au 8 septembre 2024 (tous les jours de 10h à 19h). **Pour la gratuité**, préciser à l'accueil qu'il s'agit d'une pré-visite pour préparer la venue avec la classe.
- Accès à des **ressources pédagogiques** (digipad dédié) pour tous les inscrits au dispositif « Les arts aux Châteaux ».

❖ ENGAGEMENTS des ENSEIGNANTS :

- Respecter les dates d'inscription et les créneaux d'appels pour les réservations au musée.
- S'assurer de la **participation obligatoire de la classe à l'exposition « Créations d'élèves » du 13 au 23 mars 2024 (une seule production / classe)**.
- Renseigner en ligne le cartel démarche au format requis et harmonisé (sélectionner le nom de l'exposition). Enregistrer la version PDF pour fournir un exemplaire papier en couleurs et plastifié au Musée. Prévoir un second exemplaire en noir et blanc à coller au dos de la production pour l'identifier.
- Faire signer aux parents de tous les élèves une **autorisation d'utilisation de productions d'élèves** en vue de la réalisation, de l'exposition puis de la publication de l'image de l'œuvre collective dans un support numérique diffusé sur internet (document fourni dans le digipad).
- Prévoir et installer le dispositif d'accrochage de la production collective.

➤ Pour les élèves :

- **Visite de l'exposition du 26 septembre au 18 octobre 2024.**
 - **Les classes de Cycles 2 et 3 sont accueillies sur des créneaux de 2h30** : accueil (15 min) + atelier de lecture d'œuvres (1h par ½ groupe), atelier de pratique (1h par ½ groupe).
 - **Les classes de Cycle 1 sont accueillies sur des créneaux de 1h30** : accueil (15 min) + atelier de lecture d'œuvres (45 min par ½ groupe), atelier de pratique (45 par ½ groupe). Seuls 16 créneaux leur sont réservés (Priorité sera donnée aux classes n'ayant jamais participé et aux premiers inscrits).

❖ MOYENS MOBILISÉS :

- Exposition accueillie par le Château de Vogüé.
- Matériel nécessaire à l'atelier de pratique des élèves fourni par le château de Vogüé.
- Matériel nécessaire aux ateliers de pratique des enseignants fourni par la DSDEN.
- Aide au transport et à la billetterie : dispositif « **sortie patrimoine** » (Département de l'Ardèche & Mairies).
- Encadrements des visites et des ateliers, réalisation des supports de restitution : personnel du Château de Vogüé et bénévoles de l'association Vivante Ardèche, CPD arts visuels, CPC de circonscription, E-run sud Ardèche.

❖ **ÉVALUATION :**

Mise en valeur de la diversité des pistes pédagogiques suivies et des procédés artistiques utilisés par l'exposition de restitution « Créations d'élèves » ainsi que par la diffusion du support numérique de restitution à destination des classes, des écoles, des parents et des partenaires (site DSDEN). Ce support est réalisé en appui sur les productions des élèves et les cartels démarches.

Les arts aux châteaux / Vogüé - MEMO dates/modalités

■ à effectuer obligatoirement (classes/PE) ■ à effectuer facultativement (classe/PE) ■ à effectuer par CPD AV

Pré-inscription	Jusqu'au dimanche 16 juin 2024, 18heures , inscription obligatoire via la plateforme ADAGE.
Confirmation d'inscription	Réponse négative ou positive sur l'application ADAGE mercredi 19 juin 2024. Le récapitulatif de toutes les inscriptions est envoyé aux circonscriptions par CPD arts visuels.
Dispositif de formation	Une fois votre confirmation d'inscription reçue , vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire au dispositif de formation lié à cette exposition par mail adressé à ce.dsden07-cpd-arts@ac-grenoble.fr avant mercredi 26 juin . Une réponse, positive ou négative , vous sera adressée par CPD AV au plus tard mercredi 3 juillet .
Formation professionnelle institutionnelle ou facultative - voir conditions ci-dessus.	Mercredi 11 septembre de 9h à 12h et mercredi 20 novembre 2024 de 9h à 12h : Visite médiatisée de l'exposition par le personnel du château de Vogüé (session 1 seulement) + ateliers de pratique et expérimentations proposées par CPD arts visuels (session 1 et 2). 20 places maximum, sur inscription.
Médiation	Mercredi 11 septembre de 14h à 15h : Visite médiatisée de l'exposition par le personnel du château de Vogüé (sans atelier de pratique). Inscription à partir de la rentrée, jusqu'à 25 places.
Visite libre de l'exposition	Entrée gratuite pour les enseignants inscrits au dispositif du 6 juillet au 8 septembre 2024 (tous les jours de 10h à 19h). NB : gratuité pour 1 seule personne.
Prise en main des ressources et outils	Pour tous les inscrits : consultation de ressources pédagogiques à distance (Digipad dédié dont le code d'accès sera communiqué au plus tard aux vacances de Toussaint par CPD AV).
Réservation du créneau de visite avec la classe au Château	Réserver votre créneau mercredi 4 septembre 2024 entre 9h et 12h auprès du directeur du site qui gère le planning des visites de classes : Arnaud CREVOLIN 04 75 37 01 95 .
Subvention éventuelle à demander	A la rentrée 2024, surveiller dans la lettre d'info de la DSDEN envoyée aux directeurs, l'appel à subvention pour les « Sorties du patrimoine » dans le département. Formulaire qui doit être rempli par la Mairie et le directeur puis envoyé à ce.dsden07-cm-pedago@ac-grenoble.fr .
Visite des classes Sortie 1 : obligatoire	L'exposition est ouverte aux scolaires du 26 septembre aux 18 octobre 2024 . Tarif : 3,50 € par élève (gratuit pour les adultes accompagnateurs). NB : les bus doivent se garer sur le parking du cimetière.
Dépôt des productions	Au Château de Vogüé - Mercredi 19 février 2025 entre 13h30-16h30 et vendredi 21 février 2025 entre 16h et 18h. - Mardi 25 mars 2025 de 10h à 12 puis de 14h à 16h (sur temps de vacances scolaires). Rappel : - Prévoir les 2 cartels papier pour l'exposition + le cartel numérique pour le support numérique de restitution à envoyer à ce.dsden07-cpd-arts@ac-grenoble.fr - Faire signer les autorisations de diffusion pour la production collective (fournie dans le digipad), prévoir et installer un dispositif d'accrochage de la production.
Exposition de restitution « créations d'élèves » Sortie 2 : facultative	Du 13 au 23 mars 2025, Visite gratuite pour les classes et pour tout public. Inscription des classes auprès de Noémie Lacarelle dès le lundi 13 janvier 2025 . Contacts : contact@chateaudevogue.net ou 04 75 37 01 95 Vernissage de l'exposition « créations d'élèves » : jeudi 13 mars 2025 à 18h.
Récupération des productions	- Lundi 24 mars 2025 de 16h à 18h et mercredi 26 2025 de 14h à 17h.

Organiser une balade près du château ou dans le village :

- <https://www.pontdarc-ardeche.fr/decouverte-ardeche/incontournables-ardeche/vogue-ardeche/> Office du tourisme : 04 28 51 24 10
- La **chapelle St-Cerice**, départ du sentier à proximité du château, pour bénéficier d'un point de vue panoramique sur le village et le château.
- Un peu plus haut encore, **les carrières** aménagées de St-Cerice ou Giraud (panorama + panneaux explicatifs et coins ombragés). Suivre le sentier à droite de la chapelle avec des cycles 1 et 2, celui à gauche est plus escarpé et à réserver aux cycles 3.
- Un peu plus loin à partir des carrières : la petite boucle **du sentier de la pierre bleue** (cycles 2 et 3).

Endroits pour pique-niquer : devant le château, gradins ou allée ombragée, à proximité : espace détente / jeux.

En cas de pluie : accueil possible dans l'ancienne salle de classe rénovée à proximité du château.